

DOSSIER DE RESERVATION

Les Chalets du Criou

Documents à joindre :

- Contrat de réservation + notice d'information acquéreur RT (daté, paraphé et signé) : X 2
- Bail commercial (daté, paraphé et signé) : X 2
- Liste du mobilier (datée, paraphée et signée) : X 2
- Bon de commande du mobilier (daté, paraphé et signé) : X 2
- Plan du lot (signé) : X 2
- Plan de masse (signé) : X 2
- Descriptif sommaire (daté, paraphé et signé) : X 2
- Etat des risques (signé) : X 2
- Annexes fiscales (paraphées et signées) : X 2
- Fiche d'état civil : X 1
- Copie de la carte d'identité des acquéreurs : X 2
- Chèque de réservation : 1 500 € à l'ordre de Maître VERMUNT (non barré et sans annotations).
- Dossier de demande de prêt (facultatif) + pièces (facultatif)

**Tous les documents doivent être complétés intégralement.
Chaque acquéreur doit les parapher sur chaque page et en signer la dernière.**

Pensez à valider votre option :

Adressez nous par fax la copie du chèque ainsi que la 1ère et dernière page du contrat de réservation signées et complétées.

Nom client :

N°lot :

Nom conseiller :

Le

Société

Signature :